

TERRITOIRES URBAINS

La lettre de France urbaine

Métropoles, CU, CA, villes centres et pôles métropolitains

126

Jeudi 22 mars 2018

A la Une

Cohésion urbaine : une matinale France urbaine/AdCF/FNAU riche en débats, en attendant les propositions de Dijon



C'est devant plus de 150 participants que s'est tenue, à Paris, une session d'échanges et de débats organisée par France urbaine, l'AdCF et la FNAU, autour de l'avenir de la politique de la ville, en présence de **Jean-Louis Borloo**, ancien ministre de la Ville.

C'est dans le cadre de la mission confiée à ce dernier par le Président de la République, après le discours fondateur de Tourcoing du 15 novembre qu'était organisée cette matinale, qui s'est révélée dense en prises de paroles et interventions.

Yvon Robert, maire de Rouen, **Francis Chouat**, président de Grand Paris Sud, **Jean-Luc Rigaut**, président du Grand Anney et président de l'AdCF ou **Jean Rottner**, président de la région Grand Est et président de la FNAU ont, tour à tour, rappelé l'importance de politiques de cohésion territoriale cohérentes, bien articulées entre elles, où chacun prend ses responsabilités, pour mobiliser les droits communs nécessaires.

Jean-Louis Borloo, qui devrait remettre son rapport au Président de la République d'ici mi-avril, a dressé un



constat sombre - quoique réaliste – de l'accompagnement et du traitement des quartiers populaires, pointant « *un système administratif épuisé, inefficace, émiétté, tricheur* ». L'ancien ministre considère ainsi que sur les 1 500 quartiers prioritaires de la politique de la ville, 200 sont « *au bord du gouffre* », 60 sont « *dans la fracture* » et 15 dans « *l'affrontement* ». Face à cette situation particulièrement dégradée, il en a appelé à « *un vrai pacte avec la Nation* », pour sortir ces territoires de l'impasse économique, sociale et politique dans laquelle ils se trouvent.

Plusieurs participants ont pointé la fatigue administrative des élus et techniciens des grandes villes, agglomérations et métropoles, face aux injonctions contradictoires et/ou aux procédés parfois dilatoires des services de l'Etat et de ses agences, dans le montage des dossiers ou les demandes de subventions. La rénovation urbaine a été notamment visée, alors que le deuxième programme peine à décoller (NPNRU) et que les demandes de documents s'accumulent, entre protocoles de préfiguration et conventions opérationnelles, au risque de ralentir les chantiers et, partant, l'emploi et la croissance dans les territoires.

Invitées à s'exprimer sur leurs compétences propres, communautés et métropoles ont, à l'unisson, indiqué qu'elles souhaitaient aller plus loin dans le processus de décentralisation, notamment en matière d'habitat et de mobilités, rappelant les valeurs du manifeste France urbaine d'Arras de mars 2017, autour des notions de responsabilité, d'autonomie et de dialogue avec l'Etat.

Au total, c'est à un véritable changement de paradigme que les participants ont appelé, **Jean-Louis Borloo** indiquant opportunément que « *la discrimination territoriale est un problème qu'une grande Nation peut traiter si chacun fait son boulot* ». C'est instruit de ces remarques, tant sur les contenus que sur la gouvernance, que va être préparé un document-cadre qui sera signé par les présidents de France urbaine et de l'AdCF, **Jean-Luc Moudenc** et **Jean-Luc Rigaut** ainsi que **Jean-Louis Borloo**, lors des journées nationales de France urbaine, le vendredi 6 avril au matin, à Dijon.

Ce protocole d'accord, qui devrait être resserré pour se concentrer sur quelques enjeux structurants, rappellera que les agglomérations et métropoles sont plus que jamais volontaires pour prendre le pilotage des politiques de cohésion urbaine à l'échelle de leur bassin de vie, en dialogue intelligent avec l'Etat, au service de l'intérêt général et de l'Alliance des territoires. Plusieurs thématiques y seront abordées, en particulier l'éducation et la jeunesse, l'habitat, le numérique, la lutte contre l'illettrisme/illectronisme.

Contact : [Emmanuel Heyraud](#)

En ce moment à France urbaine

[Retour sur la commission Développement durable et transition énergétique du 14 mars 2018](#)

22 mars 2018

Environ 25 élus en charge du développement durable, de l'environnement et de l'énergie se sont rassemblés pour la première réunion de l'année 2018 le 14 mars dernier, sous la double présidence de **Dominique Gros**, maire de Metz, et **Philippe Rapeneau**, président de la communauté urbaine d'Arras.

Au menu, très copieux, de cette réunion :

Un long chapitre consacré à l'énergie

La commission est revenue sur l'accord intervenu en fin d'année sur le cadre concessif de la distribution et fourniture d'électricité entre France urbaine, la FNCCR, ENEDIS et EDF. D'ores et déjà, des négociations locales sont conduites pour mettre en place le nouveau cadre concessif. A cet égard, il est apparu pertinent que France urbaine puisse élaborer et diffuser auprès de ses adhérents une forme de guide pour les aider à aborder les négociations avec Enedis. Il s'agit notamment de préciser les principaux points qui ont fait l'objet de discussions pendant les négociations, et les points sur lesquels les autorités concédantes urbaines doivent être particulièrement vigilantes pour préserver leurs intérêts. Il s'agit enfin de les éclairer sur les possibilités d'adaptation locale du cadre concessif. Un projet de document a été soumis aux participants de la commission pour avis avant diffusion au sein du réseau de France urbaine. Il est apparu nécessaire, au cours des échanges, de poursuivre les travaux de mise en commun des questionnements et éventuelles difficultés des territoires



urbains, qui se trouvent parfois isolés, à travers un groupe de travail de suivi du déploiement du modèle concessif au niveau de France urbaine. A également été évoquée l'idée d'organiser une journée d'échanges sur les pratiques, les souhaits des autorités concédantes urbaines et les éventuelles difficultés rencontrées dans les négociations, en y invitant des représentants des consommateurs. Cette séquence s'est poursuivie par un moment d'échanges sur le thème des données avec **Christian Buchel**, directeur général adjoint d'Enedis. Cela a été l'occasion pour les élus présents d'affirmer le caractère stratégique de l'obtention de données afin de pouvoir piloter leur politique énergétique. La commission a ensuite échangé sur l'expression politique commune à l'initiative de la [ville de Paris sur le thème de la décentralisation énergétique](#), expression qui se situe complètement en phase avec les positions défendues de longue date par France urbaine. Enfin, elle a réaffirmé sa mobilisation sur le dossier de la territorialisation de la contribution climat énergie – un courrier commun des associations de collectivités proposant cette mesure au Premier ministre est en cours d'envoi ;

Une séquence consacrée aux conclusions des travaux concernant la feuille de route sur l'économie circulaire

Le constat commun effectué par les membres de la plateforme des associations de collectivités pour les déchets – dont France urbaine – est celui d'une grande inquiétude quant aux projets du gouvernement d'augmenter de manière conséquente la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) alors même que les mesures envisagées pour développer une véritable économie circulaire, à travers notamment l'écoconception des produits et la réduction des déchets non recyclables, paraissent très insuffisantes. Des représentants de France urbaine, de l'AdCF, de Régions de France, d'Amorce et du Cercle national du recyclage, ont fait part de leurs inquiétudes aux conseillers du Premier ministre à l'occasion d'un rendez-vous qui s'est tenu à Matignon le 13 février 2018. Afin d'enfoncer le clou et devant le maintien des orientations annoncées pour la FREC, les mêmes associations, avec en moins Régions de France et en plus Villes de France ont fait part, [dans une lettre ouverte au Président de la République](#) publiée le 6 mars 2018, de leur refus de cette vision exclusivement « punitive » qui conduit de fait à augmenter les impôts sans promouvoir véritablement le développement d'une économie circulaire. Les élus membres de la commission se sont montrés, lors des échanges sur ce sujet, totalement en phase avec ces positions ;

Une séquence portant sur le thème de l'économie sociale et solidaire

Christiane Bouchart, présidente du Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) et vice-présidente de la Métropole européenne de Lille, a présenté le RTES ainsi que les différents outils et dispositifs existants en matière d'économie sociale et solidaire. Les échanges ont porté sur la manière dont les enjeux de l'ESS croisent de nombreuses politiques publiques mises en œuvre par les territoires. Les outils de la finance solidaire doivent être de plus en plus utilisés dans les territoires urbains et il apparaît important que les citoyens se (ré)approprient les outils de finance participative. Il a été proposé de travailler à une réunion d'une demi-journée ou une journée sur la thématique.

A l'initiative d'**Anne Vignot**, maire-adjoint de Besançon, il a enfin été proposé d'initier un groupe de travail sur la poursuite des réflexions transversales initiées avec les agendas 21 et qui se poursuivent désormais avec les Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'ONU en septembre 2015. Les échanges ont montré qu'il était en effet intéressant pour les territoires d'interroger leurs démarches menées en faveur du climat et de l'énergie – à travers les PCAET notamment – au regard de la nécessaire transversalité promue au travers des ODD. Plusieurs territoires se sont déclarés partants pour monter un groupe de travail sur ce sujet.

Contact : [Philippe Angotti](#)

Act'Urbaines

[France urbaine auditionnée sur l'avenir du mode de scrutin des conseillers métropolitains](#)

21 mars 2018

Agnès Canayer, sénatrice (LR) de la Seine-Maritime, procédait ce mardi 20 mars à des auditions dans le cadre de la proposition de loi relative à l'élection des conseillers métropolitains, pour laquelle elle a été



nommée rapporteure. Cette proposition de loi, déposée par le groupe RDSE du Sénat, vise à supprimer l'article 54 de la loi MAPTAM, lequel prévoit que le législateur devra, avant le 1er janvier 2019, définir les modalités d'élection au suffrage universel direct des conseillers métropolitains. En supprimant cette disposition, le groupe RDSE entend donc préserver le statu quo et conserver le mode actuel d'élection des conseillers métropolitains.

C'est **Jean-Luc Moudenc**, maire de Toulouse, président de Toulouse Métropole et de France urbaine, qui s'est exprimé au nom de l'association sur cette question. Il a, d'abord, exprimé le "regret que les gouvernements successifs n'aient pas respecté le calendrier fixé originellement", ne rendant le rapport du gouvernement au Parlement prévu par la loi MAPTAM qu'en janvier 2017 (au lieu du 30 juin 2015) et préférant repousser l'échéance d'une loi en 2019 (au lieu du 1er janvier 2017).

Jean-Luc Moudenc a, ensuite, souhaité rappeler la "raison de fond" qui a guidé la rédaction de l'article 54 de la loi MAPTAM et la volonté première d'instaurer un suffrage universel direct pour l'élection des conseillers métropolitains. "Les métropoles ont pris de plus en plus d'importance, ce sont elles qui font la plupart des politiques publiques locales, et les budgets qu'elles gèrent sont de plus en plus importants. L'absence de débat sur le projet métropolitain, au moment des élections, est à ce titre véritablement problématique d'un point de vue démocratique", a souligné le président de France urbaine.

Mais le maire de Toulouse a également évoqué l'inconvénient qui pourraient résulter du passage au suffrage universel direct, à savoir la distorsion qui pourrait exister, au sein des métropoles, entre la ville centre et les petites communes qui pourraient ne plus être représentées au sein du conseil métropolitain du fait de leur démographie, sauf à envisager des conseils pléthoriques.

France urbaine continuera d'exprimer sa volonté de trouver une solution en conciliant le principe démocratique et le principe de proximité, tous deux fondamentaux lorsqu'il s'agit d'intercommunalité.

Contact : [Chloé Mathieu](#)

[France urbaine et l'AdCF auditionnées par la délégation aux collectivités de l'Assemblée nationale sur l'expérimentation et la différenciation territoriale](#)

21 mars 2018



Désireuse de se saisir de la volonté présidentielle de permettre une « adaptation des normes juridiques aux spécificités locales », exprimée lors de la première Conférence nationale des territoires, la délégation aux collectivités et à la décentralisation de l'Assemblée nationale a constitué une "mission flash" sur le thème de l'expérimentation et la de différenciation territoriale.

Porteuses de positions identiques, France urbaine et l'AdCF avaient demandé à être auditionnées conjointement. C'est donc **Francis Chouat**, maire d'Evry et président de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart, qui représentait les deux associations.

Cette audition a été l'occasion d'affirmer que les associations d'élus souscrivent au constat d'**Emmanuel Macron** selon lequel les « grandes transitions que nous avons à vivre imposent à l'État non plus de garantir l'égalité parfaite, elle est impossible, l'uniformité rêvée, elle peut se transformer en cauchemar, mais bien plutôt de tenir son rôle et d'assurer une égalité des possibles et des chances et de permettre à chacun des territoires compte tenu de ses contraintes de départ de réussir les transitions qui sont à l'œuvre et font le monde contemporain dans lequel nous avons à évoluer ». Pour cela, il est nécessaire, a minima, de supprimer l'obligation de généralisation des expérimentations prévue par la Constitution et la loi organique, ainsi que d'assouplir les conditions du recours au droit à l'expérimentation. **Francis Chouat** a toutefois tenu à souligner qu'une telle évolution nécessite que l'État se départisse de sa culture jacobine et planificatrice.

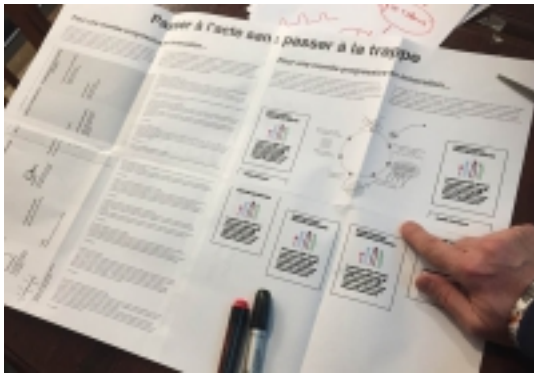
S'agissant des conditions nécessaires à la mise en œuvre d'un droit à l'expérimentation plus opérationnel et d'une différenciation territoriale plus large, le maire d'Evry a insisté sur la nécessité de procéder à une véritable concertation avec les acteurs concernés, au premier rang desquels les associations d'élus. Il est en effet nécessaire, pour **Francis Chouat**, que davantage de marges de manœuvre soient accordées aux collectivités et à leurs groupements pour l'exercice de leurs compétences, notamment en matière d'éducation, de gestion des EHPAD ou de politique de la ville.

Contact : [Chloé Mathieu](#)

[Journées France urbaine à Dijon : les « Rencontres Innovation publique » au programme !](#)

22 mars 2018

France urbaine, en partenariat avec la 27e Région, a conçu Sonar, un outil pour « voir sous l'innovation publique » et permettre aux décideurs urbains de décrypter les enjeux de l'innovation et construire leur propre chemin.



Un constat : difficile de s'y retrouver dans le tsunami actuel des transformations technologiques, sociales, organisationnelles et démocratiques... L'outil d'autodiagnostic Sonar a ainsi pour fonction de permettre à toutes les métropoles, agglomérations et grandes villes de se situer en matière de « transformation systémique », et de profiter de conseils simples et ludiques.

Sonar rassemble des tests, des cartes, des outils visuels et des idées de mise en œuvre. Dans le cadre des Journées Nationales de France urbaine, l'occasion sera donnée aux participants de s'emparer de l'outil, dans le cadre de trois sessions programmées le 5 avril après-midi, de 14h30 à 17h30 !

Retrouvez [ici](#) le programme et les informations pratiques des Journées Nationales de France urbaine,

Contact : [Sébastien Tison](#)

[Stratégie de lutte contre la pauvreté : clôture de la concertation et remise des propositions](#)

21 mars 2018



Jeudi 15 mars 2018, **Agnès Buzyn**, ministre des solidarités et de la santé et **Olivier Noblecourt**, délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, ont accueilli les acteurs de la stratégie pauvreté pour marquer la clôture de la concertation territoriale et la remise des rapports des six groupes de travail.

De nombreux élus de collectivités adhérentes de France urbaine étaient présents à la remise des sept rapports et propositions d'axes de travail, à la ministre.

Le premier groupe de travail, « Eradiquer la pauvreté des enfants » a porté principalement sur l'accueil professionnel et la socialisation précoce de la petite enfance ; la réussite scolaire, en tant qu'instrument de correction des inégalités sociales ainsi que sur les actions de soutien à la parentalité, pour agir en amont des situations de vulnérabilité.

Les rencontres bimensuelles, de ce groupe de travail, réunies depuis le début de l'année 2018 ont permis d'émettre dix-neuf propositions, regroupées dans sept grands objectifs :

- agir sur le développement de l'accueil formel des enfants vivant en situation de pauvreté pour favoriser leur développement global ;
- garantir la qualité d'accueil la plus propice au développement des jeunes enfants, notamment ceux vivant en situation de pauvreté, et permettre une

transition vers l'école dans les meilleures conditions afin de rétablir l'égalité des chances dès le plus jeune âge ;

- une école prévenante / soutenante pour les plus fragiles ;

- construire de nouveaux outils pour renforcer la lisibilité et la visibilité des actions de soutien à la parentalité pour les familles ;

- revoir le pilotage des actions de soutien à la parentalité pour améliorer l'adéquation aux besoins spécifiques de chaque territoire ;

- renforcer les instruments de connaissance et de suivi de l'accueil formel des jeunes enfants par les pouvoirs publics ;

- mettre en place une gouvernance des services aux familles plus juste, plus efficace et mieux pilotée.

Le délégué interministériel, **Olivier Noblecourt**, viendra détailler ces propositions d'action, de même que celle émanant des autres groupes, devant les membres de la commission « Education » de France urbaine, le 28 mars prochain, de 11h à 13h.

Cette rencontre permettra de confirmer la volonté du gouvernement d'associer pleinement les collectivités et leurs élus.

France urbaine qui élargira le champ de son action, pourra exprimer la volonté et la légitimité des collectivités pour ces priorités partagées.

Contact : [Etienne Chauffour](#)

[ESR : retour sur le colloque annuel de la CPU à Dijon](#)

20 mars 2018



Début d'année faste pour Dijon, qui avant d'accueillir les journées de France urbaine les 5 et 6 avril, recevait le colloque annuel de la conférence des présidents d'université (CPU) les 15 et 16 mars pour parler de l'Europe des universités. Symbole fort en cette année 2018 que cette problématique, puisque l'Europe s'apprête à fêter les 20 ans du processus de Bologne, par lequel les pays européens ont harmonisé leurs systèmes nationaux en généralisant une division en trois cycles (licence, master et doctorat, le fameux LMD), permettant une reconnaissance réciproque des qualifications.

Les présidents d'université ont souhaité réfléchir à la manière dont leurs universités articulent leur action avec celle de l'Etat, des régions et des collectivités infrarégionales et **François Rebsamen**, maire de Dijon,



président de Dijon Métropole, a mis en avant le contrat de partenariat historique qui existait entre la communauté d'agglomération de Dijon et l'université afin de signifier que le développement de la recherche et de l'innovation passait par le regroupement et des partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur. Aujourd'hui, l'intervention de la métropole continue sur la vie étudiante, l'organisation de colloques, l'investissement dans toutes les manifestations qui donnent du rayonnement, et concurremment l'université est associée aux grands projets portés par la collectivité.

Catherine Vautrin, présidente du Grand Reims qui intervenait en tant que présidente de l'AVUF, l'association des villes universitaires de France, a quant à elle insisté sur l'importance de la diplomatie des villes pour soutenir le rayonnement international des universités, les collectivités apportant une manière de vivre l'Europe autrement. Elle a en outre rappelé que si l'université n'est pas un outil d'aménagement du territoire, l'absence de proximité d'une université sur un territoire limite l'accès de certains étudiants à l'enseignement supérieur.

Gérard Blanchard, vice-président en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche au conseil régional de Nouvelle Aquitaine (et ancien président de l'université de la Rochelle), a quant à lui détaillé le contenu du schéma régional de l'enseignement supérieur et de l'innovation (SRESRI) de sa région, par lequel il veut inciter les divers acteurs à travailler en coopération et les pousser à constituer des réseaux thématiques de recherche inter-établissements. **Marie-Guite Dufay**, présidente de la région Bourgogne Franche-Comté, a pour sa part estimé que la région a un rôle à jouer d'accompagnement des acteurs pour aller capter les fonds européens.

Des ateliers dédiés à l'exportabilité du modèle d'espace européen de l'enseignement supérieur, au concept d'innovation et d'excellence distribuées, se sont tenus au cours de ces deux jours de colloque. C'est toutefois principalement l'avenir des universités européennes, annoncées par le Président de la République dans son discours de la Sorbonne le 26 septembre 2017, qui a été le plus largement évoqué, notamment en présence de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche **Frédérique Vidal**. Leur contour, encore en travail, pointe vers des réseaux d'universités européennes dans lesquelles les étudiants suivront leurs cours successivement, dans au moins deux langues, peut-être sur le modèle des doctorats Erasmus plus qui s'ils ont fait la preuve de leur efficacité, restent des formations extrêmement coûteuses.

Contact : [David Constans-Martigny](#)

[Calendrier parlementaire semaine du 19 mars 2018](#)

22 mars 2018



Calendrier parlementaire semaine du 19 mars 2018

Agenda

28 mars 2018

[Commission Education , le 28 mars 2018](#)

05 avril 2018

[Journées nationales de France urbaine - 5 & 6 avril 2018 à Dijon](#)

19 avril 2018

[Journée contractualisation financière avec IFGP «préparer et réussir sa négociation avec l'Etat »](#)

26 avril 2018

[2ème Atelier contractualisation France urbaine / AdCF](#)

16 mai 2018

[Conseil d'administration, le 16 mai 2018](#)

16 mai 2018

[Commission Education, le 16 mai 2018](#)

17 mai 2018

[Commission politique de la ville et cohésion sociale France urbaine/AMF/Ville & Banlieue, le 17 mai 2018](#)

23 mai 2018

[Commission Finances, le 23 mai 2018](#)

24 mai 2018

[Commission urbanisme, logement, mobilités FU/ADCF avec la FNAU, le 24 mai 2018](#)

29 mai 2018

[Commission numérique - Les Interconnectés - France urbaine - AdCF](#)

30 mai 2018

[Commission Santé France urbaine/AMF, le 30 mai 2018](#)

12 juin 2018

[Commission DDTE, le 12 juin 2018](#)

20 juin 2018

[Commission Education, le 20 juin 2018](#)

20 juin 2018

[Commission Sécurité, le 20 juin 2018](#)

26 juin 2018

[2e édition Rencontres des finances publiques de France urbaine](#)

27 juin 2018

[Assemblée générale, le 27 juin 2018](#)

19 septembre 2018

[18e édition de la Conférence des Villes](#)

13 novembre 2018

[Commission urbanisme, logement, mobilités FU/ADCF avec la FNAU, le 13 novembre 2018](#)

France urbaine - 22, rue Joubert – 75009 Paris www.franceurbaine.org

URL source: <http://oldfu.inexine.net/publications/territoires-urbains/territoires-urbains-ndeg126-lettre-hebdomadaire-france-urbaine>